

Procès verbal de
l'Assemblée Générale 2010

Hérouville Saint Clair, le 19 mars 2011

Nombre d'adhérents 2010 : 164
Nombres de présents votants : 22
Nombre de pouvoirs : 58

L'an deux mille onze, le 19 mars à 10h00, l'assemblée générale ordinaire 2010 de l'ACRO, s'est réunie à Hérouville Saint Clair (salle des Associations - 10.18 grand parc), sous la présidence de **M. David BOILLEY**.

Le président constate que 22 personnes possédant le droit de vote sont présentes, additionnées des pouvoirs (5 maximum par personne), le nombre total de voix est de : 80.

L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président demande à ce que l'ordre du jour initialement prévu soit modifié de manière à tenir compte des événements en cours au Japon. L'assemblée générale de l'ACRO traitera ainsi du Japon en priorité, le sujet sur la participation au Comité d'Orientation des recherches de l'IRSN est annulé et la réflexion sur le vieillissement des centrales et les perspectives de développement sont reportées à l'année suivante, les autres sujets prévus sont maintenus.

L'ordre du jour devient donc :

- Rapport moral
- Rapport financier et prévisionnel 2011
- discussion autour du Japon
- présentation des activités 2010
- présentation de l'étude menée à Bayonne en 2010
- présentation de l'Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'Environnement
- présentation du CODIR-PA (Gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire)
- Questions diverses

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES 2010

La convention d'Aarhus, qui a pour but de favoriser la participation des citoyens à la prise de décision pour tout ce qui peut toucher à l'environnement, commence à faire ses effets. Que ce soit à Bayonne ou à Brennilis, l'ACRO a ainsi pu peser fortement sur les décisions. Les outils développés par l'ACRO se révèlent pertinents. Que ce soit le laboratoire qui permet l'accès à la mesure pour surveiller l'environnement ou l'observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement nous aident à fournir une expertise qui est nécessaire pour éclairer les choix. Notre participation à de nombreux groupes de travail institutionnels est aussi utile pour influencer les choix, même si c'est difficile et pas toujours gratifiant. Une semaine avant l'AG, le rapport moral se voulait optimiste.

Mais la catastrophe de Fukushima nous oblige à repenser toute l'organisation et la surveillance du nucléaire. L'ACRO a réagi très vite en informant en continu, via Internet et les médias, sur l'évolution de la catastrophe. Nos liens avec le Japon ont été très utiles. Mais la première semaine a été très dense et il nous faudra tenir dans la durée.

Afin de compléter cette partie, Les principales actions menées par l'association au cours de l'année 2010 sont présentés :

- Observatoire Citoyen de la Radioactivité : Normandie et extension au Nord Pas de Calais complété par des actions pédagogiques (collège de Gravelines et un lycée du Luxembourg)
- Participation aux commissions et groupes de travail : 6 CLI, groupes permanents ANCCLI, HCTISN, et une dizaine de groupes de travail + débat public EPR Penly
- Expertises et Etudes (Expertise d'un site industriel pollué à Bayonne (Fertiladour), Etudes autour de la centrale du Blayais et de Brennilis)
- Surveillance radiologique : Cyceron (Caen)
- Contrôles réglementaires, analyses : dépistages radon dans les ERP (établissements recevant du public), DIS (déchets industriels spéciaux), effluents hospitaliers, analyses ponctuelles
- Formations : IUT de Caen, Risques majeur rectorat de Rouen
- Rencontres avec le public : salons, conférences
- Agréments / AQ : obtention de 7 nouveaux agréments, inspection ASN

Une présentation plus détaillée de l'observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement, de l'étude réalisée à Bayonne pour le compte du Conseil Régional d'Aquitaine et enfin, du CODIR-PA (gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire) a ensuite été réalisée.

- PREMIERE RESOLUTION :

Le rapport moral ainsi que le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

Il est procédé à la distribution de documents comptables, lesquels sont présentés et commentés.

- bilan 2010 proposé et bilan 2009 voté lors de l'assemblée générale précédente,
- exercice 2010 proposé et exercice 2009 voté lors de l'assemblée générale précédente,
- prévisionnel 2011 proposé,
- détails des résultats depuis 2002.

Bilan 2010 proposé lors de l'AG du 19 mars 2011
(+ exercice 2009 pour comparaison)

A C T I F				P A S S I F			
POSTE	EXERCICE 2010			2009	POSTE	EXERCICE	EXERCICE
	BRUT	AMT/PROV	NET	NET		2010	2009
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Fonds associatif	13 914	13 914
Licences logiciels	637	637			Réserves	8 638	8 638
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Report à nouveau	27 323	6 268
Installations techniques, matériels	82 458	78 481	3 977	2 308	Résultat de l'exercice	5 466	21 055
Autres immobilisations corporelles	20 567	15 224	5 343	7 840	Provisions réglementées		
IMMOBILISATION S FINANCIERES					Provisions pour charges		
Autres participations	298		298	298	Subvention d'investissement		
Titres immobilisés					TOTAL (1)	55 341	49 875
Autres immobilisations financières	1 862		1 862	1 862	AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL (1)	105 822	94 342	11 480	12 308	Fond dédiés	8 000	8 000
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques		
STOCKS					TOTAL (2)	8 000	8 000
Approvisionnements					DETTES		
CREANCES					Emprunts et dettes / établisst bancaire		
Clients et comptes rattachés	44 551		44 551	5 649	Emprunts particuliers		
Autres créances	24 199		24 199	7 639	Avances et acomptes reçus/ commandes		
DIVERS					Dettes fournisseurs & cptes rattachés	13 614	4 540
V.M.P				24 793	Dettes fiscales et sociales	44 234	35 923
Disponibilités (caisse, banque, ccp)	53 034		53 034	48 498	Autres dettes		
Charges constatées d'avance	1 280		1 280	2 781	Produits constatés d'avance (3)	13 356	3 330
TOTAL (2)	123 064		123 065	89 360	TOTAL (3)	71 204	43 793
TOTAL GENERAL (1 + 2)	228 885	94 342	134 545	101 668	TOTAL GENERAL (1+2+3)	134 545	101 668

Exercice 2010 proposé lors de l'AG du 19 mars 2011 (+ exercice 2009 pour comparaison)

DEPENSES	2010	2009	RECETTES	2010	2009
60 - Achats	19 667 €	18 842 €	70 - Ventes produit finis, prestations de services	109 224 €	86 465 €
achats d'études et prestation	1 550 €	3 010 €	produit des activités annexes	14 275 €	46 752 €
achats non stockés de matières/fourniture (N ₂ , liquide)	3 407 €	2 385 €	Abonnement / vente journaux	2 410 €	2 231 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	3 968 €	3 468 €	autres (participations aux études, conférences...)	11 865 €	44 520 €
fournitures d'entretien et petit équip.	7 024 €	6 942 €	prestations de services	94 948 €	39 714 €
fournitures administratives	3 719 €	3 037 €	Etudes et surveillances	57 479 €	- €
			Ventes d'analyses	22 733 €	20 832 €
			Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)	14 736 €	15 021 €
61 - services extérieurs	29 702 €	34 027 €	74 - Subventions	132 742 €	168 301 €
			Subventions de fonctionnement	3 317 €	3 027 €
sous traitance générale	11 616 €	14 580 €	Communes	2 317 €	2 527 €
locations mobilières et immobilières	15 700 €	15 691 €	Départements	1 000 €	500 €
entretien et réparations	317 €	955 €	Subventions d'actions spécifiques	117 000 €	141 852 €
assurances	1 501 €	2 531 €	Collectivités territoriales	32 000 €	32 000 €
documentation	568 €	271 €	Départements	9 000 €	9 000 €
			Régions	23 000 €	23 000 €
			Etat	55 000 €	79 852 €
			Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	55 000 €	75 000 €
			Ministère Français des Affaires Etrangères		4 852 €
			Autres	30 000 €	30 000 €
			Autorité de Sûreté Nucléaire	30 000 €	30 000 €
62 - Autres services extérieurs	27 029 €	36 958 €	Organismes sociaux & aides assimilées	12 425 €	23 422 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	7 935 €	9 434 €			
publicité, publications	5 741 €	6 531 €	75 - Autres produits de gestion courante	8 232 €	6 306 €
déplacements, missions et réception	10 132 €	17 846 €	Cotisation générales annuelles	4 380 €	4 500 €
frais postaux et de télécom	2 897 €	2 779 €	Dons et libéralités perçus	3 504 €	1 805 €
services bancaires	323 €	269 €	Produits divers gestion courante	348 €	1 €
divers	- €	100 €	76 - Produits financiers	356 €	83 €
63 - Impôts et taxes	5 211 €	6 321 €	77 - Produits exceptionnels	- €	314 €
			produits exceptionnels sur opération de gestion	- €	- €
64 - Charges de personnel	165 357 €	136 091 €	produits exceptionnels sur opération en capital	- €	314 €
rémunérations du personnel	117 613 €	99 962 €	78 - Reprise sur amortissement et provisions	8 000 €	- €
charges sociales	42 038 €	35 625 €	reprise provision fonds dédiés	8 000 €	- €
Autres	5 706 €	504 €			
65 - autres charges de gestion courante	3 €	1 €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	5 704 €	1 892 €
			transfert de charges d'exploitation	5 704 €	1 892 €
66 - Intérêts et charges assimilées	- €	- €			
67 - Charges exceptionnelles	- €	- €			
68 - dotation aux amortissements, provisions	11 821 €	10 065 €			
dotation aux amortissements sur immobilisation	3 821 €	2 065 €			
provision pour fonds dédiés	8 000 €	8 000 €			
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	- €			
TOTAL DES CHARGES	258 791 €	242 306 €	TOTAL DES PRODUITS	264 258 €	263 361 €
EXCEDENT	5 467 €	21 055 €	INSUFFISANCE	- €	- €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature			87 - Contributions volontaires en natures		
860 - Aides en nature	7 666 €	6 605 €	870 - Bénévolat	69 895 €	70 585 €
862 - Prestations			871 - Prestations en nature		
864 - Bénévoles	69 895 €	70 585 €	875 - Dons en nature	7 666 €	6 605 €
TOTAL	341 819 €	340 551 €	TOTAL	341 819 €	340 551 €

Prévisionnel 2011

DEPENSES	en euros	RECETTES	en euros
60 - Achats	17 250 €	70 - Ventas de produit finis, prestations de services	116 550 €
achats d'études et prestation	- €	produit des activités annexes	13 340 €
achats non stockés de matières & fourniture (N ₂ liquide)	3 250 €	Abonnement / vente journaux	2 340 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 300 €	autres (participations aux études, conférences...)	11 000 €
fournitures d'entretien et petit équip.	6 200 €	prestations de services	103 210 €
fournitures administratives	3 500 €	Etudes et surveillances	77 210 €
		Ventes d'analyses	12 000 €
		Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)	14 000 €
61 - services extérieurs	31 020 €	74 - Subventions	122 320 €
sous traitance générale	12 200 €	Subventions de fonctionnement	3 320 €
locations mobilières et immobilières	16 100 €	Communes	2 320 €
entretien et réparations	600 €	Départements	1 000 €
assurances	1 600 €	Subventions d'actions spécifiques	119 000 €
documentation	520 €	Collectivités territoriales	34 000 €
		Départements	9 000 €
		Régions	25 000 €
		Etat	55 000 €
		Autres	55 000 €
		Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	30 000 €
		Autorité de Sécurité Nucléaire	30 000 €
		Organismes sociaux & aides assimilées	- €
62 - Autres services extérieurs	30 680 €	75 - Autres produits de gestion courante	7 550 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	8 500 €	Cotisation générales annuelles	4 450 €
publicité, publications	6 200 €	Dons et libéralités perçus	3 100 €
déplacements, missions et réception	12 400 €	Produits divers gestion courante	- €
frais postaux et de télécom	3 200 €	76 - Produits financiers	80 €
services bancaires	380 €		
divers	- €		
63 - Impôts et taxes	7 500 €	77 - Produits exceptionnels	- €
		produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
64 - Charges de personnel	170 240 €		
rémunérations du personnel	120 700 €	produits exceptionnels sur opération en capital	- €
charges sociales	43 540 €		
Autres	6 000 €	78 - Reprise sur amortissement et provisions	8 000 €
65 - autres charges de gestion courante	10 €	reprise provision fonds dédiés	8 000 €
66 - Intérêts et charges assimilées	300 €		
		79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	6 000 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	transfert de charges d'exploitation	6 000 €
68 - dotation aux amortissements, provisions et eng	3 500 €		
dotation aux amortissements sur immobilisation	3 500 €		
dotation aux provisions pour risques sur TACIS Edu.	- €		
provision pour fond dédiés	- €		
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €		
TOTAL DES CHARGES	260 500 €	TOTAL DES PRODUITS	260 500 €
EXCEDENT		INSUFFISANCE	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en natures	
860 - Aides en nature	8 000 €	870 - Bénévolat	75 000 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	75 000 €	875 - Dons en nature	8 000 €
TOTAL	343 500 €	TOTAL	343 500 €

Résultats de 2002 à 2010 / prévisions pour 2011

	Prévisionnel 2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
DEPENSES	260 500 €	258 791 €	242 306 €	224 455 €	315 917 €	255 524 €	290 038 €	214 936 €	217 582 €	147 527 €
RECETTES	260 500 €	264 258 €	263 361 €	225 452 €	319 602 €	258 242 €	310 531 €	172 798 €	225 701 €	153 061 €
RESULTAT	- €	5 467 €	21 055 €	997 €	3 685 €	2 718 €	20 492 €	- 42 138 €	8 119 €	5 534 €
REPORTS	32 791 €	27 324 €	6 269 €	5 272 €	1 587 €	- 1 132 €	- 21 624 €	20 515 €	12 398 €	6 885 €
CUMUL	32 791 €	32 791 €	27 324 €	6 269 €	5 272 €	1 587 €	- 1 132 €	- 21 623 €	20 517 €	12 419 €

Le rapport financier est lu par le trésorier, Claude Ruel :

«Cet exercice 2010 s'avère excédentaire pour un montant d'un peu plus de 5 000€, ce qui en soit est satisfaisant.

Notre bonne maîtrise de nos comptes assurés notamment par Karine est restée la ligne directrice de l'activité financière de l'association. Ainsi durant cette année 2010, l'ACRO a réalisé de façon autonome tout le travail d'écriture et de suivi quotidien de sa comptabilité ainsi que nous l'avions convenu avec le cabinet de notre expert-comptable.

Notre gestion globale demeure néanmoins toujours délicate dans la mesure où nos recettes sont tributaires d'études dont les contrats ne présentent pas la garantie absolue de leur finalisation signée dans l'année. La part des subventions publiques environ 133 000 € (qui se décompose en subventions de fonctionnement 3 000€, subventions d'actions spécifiques 117 000 et aides à l'emploi pour 12 000€) dans notre budget représente toujours environ 50% de nos recettes et leur versement souvent tardif dans l'année nous oblige à une grande vigilance dans notre trésorerie pour payer nos dépenses et en premier lieu les salaires.

Concernant l'évaluation de nos comptes 2010, une comparaison poste par poste avec les années précédentes n'est pas véritablement significative du fait de l'embauche d'une chargée d'études, ce qui modifie à la hausse les charges de personnel autant que les produits des études réalisées.

Depuis 3 ans nous avons essayé de réduire autant que possible nos frais fixes de fonctionnement et nous sommes arrivés aujourd'hui à un état plancher de nos capacités d'efforts. Nous savons donc maintenant avec beaucoup de visibilité le montant basique de nos dépenses annuelles et en miroir le montant des recettes à trouver pour atteindre l'équilibre dans notre résultat.

Il est bon de rappeler que les aides à l'emploi se sont normalement terminées à la fin 2010, ce qui nous amène à devoir produire de nouvelles recettes d'études en 2011 d'un montant de 12 000 € pour compenser ce manque. Depuis 5 ans ces aides à l'emploi ont été déterminantes dans notre gestion.

Si notre résultat excédentaire en 2010 peut nous satisfaire sur le plan moral, il ne cache pas ni n'annule pour autant nos faiblesses; pas de fonds propres, pas de capacités d'investissement alors que notre matériel technique vieillit et que pour tenir la qualité de nos agréments qui garantissent l'obtention de nouvelles études, il va falloir s'interroger rapidement sur une stratégie à mettre en œuvre pour garder une base solide de nos capacités technologiques.

En outre, il est important de noter que depuis 3 ans nos recettes d'études sont en augmentation constante révélant ainsi notre dynamique d'autonomisation en bonne voie. A moyen terme nous allons devoir réfléchir à une augmentation de nos capacités humaines de travail afin de nous assurer des productions d'études et donc de recettes nécessaires et même obligatoires, sous peine de dérégler négativement nos prochains comptes financiers.

Le budget prévisionnel 2011 est fortement inspiré de nos résultats 2010, avec néanmoins une visibilité encore incertaine quant à la réalisation ferme d'études elles-mêmes en augmentation pour compenser la diminution des subventions. »

La parole est donnée à M. Bex, commissaire aux comptes. Ce dernier certifie que les comptes annuels, qui font ressortir un excédent de 5 466 euros, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

- **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale, suite à la présentation du rapport financier et à l'intervention de M. Bex, commissaire aux comptes, approuve à l'unanimité, les documents comptables tels qu'ils lui ont été présentés.

- **TROISIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale décide à l'unanimité de reporter l'excédent de 5 466 euros sur l'exercice 2011.

ORIENTATIONS /PERSPECTIVES et QUESTIONS DIVERSES:

Le Président revient sur les événements au Japon. Il fait une rapide présentation de la situation et répond aux sollicitations et aux questions des adhérents présents. Il explique que l'Acro ne peut pas agir dans l'urgence mais propose d'offrir la réalisation d'analyses aux japonais qui le souhaitent. De plus, l'Acro pourrait peut être aider à la mise en place d'un laboratoire indépendant sur place (l'ACRO possède une expérience d'accompagnement de la vie en zone contaminée en Biélorussie), mais c'est une initiative qui demande du temps. L'achat d'un détecteur efficace dans cette situation précise pourrait demander environ 5 000€ mais la question du financement se pose.

- QUATRIEME RESOLUTION :

Suite aux divers échanges, particulièrement centrés sur la situation au Japon, il est proposé de retenir comme priorités :

- proposer la réalisation d'analyses, à titre gratuit et prioritaire, d'échantillons directement en provenance du Japon;
- le lancement d'un appel à souscription pour réunir un fond de soutien aux demandes japonaises à venir dans le domaine du contrôle citoyen la radioactivité dans l'environnement. Si cet argent n'était pas utilisé pour cet objectif, il serait intégralement remis à une association japonaise d'aide aux rescapés de la catastrophe.
- les discussions concernant les perspectives d'autres développement de l'ACRO sont remis à une date ultérieure.

Par ailleurs, l'ACRO va continuer les activités de son Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'Environnement en l'adaptant pour pouvoir faire face à l'augmentation de la demande et à la situation au Japon, ainsi que sa participation dans les structures institutionnelles et ses expertises pour des tiers.

Les débats étant clos, l'assemblée générale approuve ces orientations à l'unanimité moins une abstention.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour clore cette assemblée générale, il est procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

- CINQUIEME RESOLUTION :

Membres réélus à l'unanimité :

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| - BARBEY Pierre | - LAGRANGE Michel |
| - BERTHELOT Jean-Pierre | - LEROY Annie |
| - BLONDEL Yves | - PARIS Pierre |
| - BOILLEY David | - RUEL Claude |
| - CORBLET-AZNAR Sibylle | - THIEBOT Caroline |
| - GRUNBERG Serge | - VASTEL Guy |

Membres élus à l'unanimité :

- | | |
|-------------------|------------------|
| - CORNAC Stéphane | - BROGGI Patrick |
|-------------------|------------------|

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président clos la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le secrétaire et le président.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le secrétaire

Le Président